ÉLECTION DU SECRÉTARIAT NATIONAL DE L'UGTA

Travail de coulisse et lobbying

Au moment où nous mettons sous presse, la nouvelle équipe composant le secrétariat national de l'UGTA n'est toujours pas connue. L'opération de vote entamée à 16 h passées de quelques minutes ne s'est terminée que deux heures après. Au total, ils sont vingt-six candidats représentant toutes les régions à concourir pour les douze postes du secrétariat national.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Il est important de signaler que tous les membres du secrétariat national sortant se sont portés candidats. La commission de candidature présidée par Sidi Saïd a fait état de l'enregistrement du plus grand nombre de candidats pour les régions du centre et de l'est du pays. Ces dernières, dont le nombre de postes mis en compétition est de quatre pour le centre et trois pour l'est, ont enregistré chacune huit candidatures.

Quant aux régions de l'ouest et du sud, elles ont enregistré sept et trois candidats pour trois et deux postes. Le mode de scrutin arrêté est national, soit les deux premiers, après dépouillement, composeront le futur secrétariat national de l'UGTA.

Il est à signaler qu'avant l'annonce de la liste des candidatures, plusieurs candidats se sont retirés de la course. Un retrait qui est intervenu suite à l'appel du secrétaire général aux membres de la CEN «à plus de responsabilité et de mesurer l'importance de l'enjeu de cette élection».

Photo : Samir Sid

Une élection démocratique à bulletin secret, une première.

Pour Abdelmadjid Sidi-Saïd, dans une intervention à l'ouverture des travaux de la Commission exécutive nationale de l'UGTA, «il est facile de se porter candidat et l'ambition est légitime. Mais il est extrêmement difficile aujourd'hui d'assumer des responsabilités aussi importantes comme de défendre les intérêts des travailleurs, de la patrie et de la République».

«Il faut penser à l'intérêt général et au travail collectif. Il faut être au-dessus de toute considération et il ne faut pas que l'ambition soit démesurée. La rencontre d'aujourd'hui doit donner à notre organisation un nouveau souffle et nous devons être à la hauteur des attentes des travailleurs», a martelé le secrétaire général de l'UGTA, qui a rappelé qu'il ne tolérerait aucun «dépassement ou manquement à la réglementation».

Sidi-Saïd, qui a parlé près d'une trentaine de minutes, a longuement évoqué l'importance de «l'élection d'une direction nationale homogène et crédible qui prenne en considération les intérêts des travailleurs». «Nous devons disposer d'une équipe solide et homogène. Une équipe qui doit m'aider et me décharger de certaines tâches», a-t-il souligné, faisant allusion à une «élection responsable des membres du secrétariat national».

Le discours de Sidi-Saïd, différemment commenté, laisse croire qu'il n'a donné aucune consigne de vote en faveur de l'un ou de l'autre. Dès lors, le travail de coulisse a été entamé et les vingt-six candidats ont multiplié les contacts et le travail de lobbying.

L'élection du secrétariat national à bulletin secret, et ce quels que soient les membres qui seront élus, a eu le mérite — une première — de consacrer le principe d'une élection démocratique à bulletin secret. L'UGTA verra-t-elle le bout du tunnel ? Seul l'avenir le dira. Enfin, il est à signaler que la composante du nouveau secrétariat national ne sera connue qu'aujourd'hui.

A. B.

CONCESSION DES TERRES AGRICOLES

Les modalités d'attribution restent à définir

Les modalités de concession des terres agricoles n'ont pas encore été définies par l'Etat. C'est ce qu'a précisé, hier, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural lors d'une conférence de presse organisée en marge de la rencontre avec les cadres de son secteur.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Les pouvoirs publics semblent avoir opté pour la prudence dans la gestion du dossier de concession des terres agricoles.

Dans le principe, ce mode a été institutionnalisé à la faveur de l'adoption de la loi d'orientation agricole. Il reste toutefois à le mettre en pratique.

«Toutes les mesures relatives à la concession seront définies dans le cadre de textes d'application. Ces textes sont actuellement en cours d'élaboration. Ils clarifieront chaque cas, que ce soit pour les EAC (exploitation agricole collective), les terres steppiques ou les terres mises en valeur», a précisé, hier, Rachid Benaïssa à l'occasion d'une conférence de presse animée lors de la première journée de la réunion des cadres de son secteur.

Pour le représentant du gouvernement, «l'essentiel est que les terres restent propriété de l'Etat». «Il est important de rappeler que, durant des années, nous n'avions pas établi ce principe. Aujourd'hui, c'est officiel avec la loi d'orientation agricole. Certains estiment qu'elle ne comporte que des évidences. C'est vrai, mais ce sont des évidences qui sont aujourd'hui écrites.» Les ressortissants étrangers bénéficieront-ils de terres selon le mode de concession ?

Photo : Samir Sid

Rachid Benaïssa.

«Rien n'a encore été établi à l'heure actuelle. Ils pourront en bénéficier dans certains cas, mais pas dans d'autres. Il leur restera toutefois la possibilité de s'engager dans le cadre du partenariat», a indiqué Benaïssa.

30 000 tonnes de pommes de terre en stock

Revenant à l'opération de régulation de la pomme de terre, le ministre de l'Agriculture a annoncé que 30 000 tonnes de ce produit ont été stockées en l'espace d'une semaine. «Au lancement de cette opération, nous avons constaté une baisse de 2 à 3 DA, ce qui a eu pour effet d'alarmer les producteurs. Depuis, le marché s'est stabilisé. Au-delà de l'effet régulateur, cette initiative nous a permis de découvrir de nouveaux moyens de stockage.

Des opérateurs qui avaient investi dans cette filière ont rouvert leurs chambres froides ces derniers temps», a expliqué Rachid Benaïssa, en ajoutant que les capacités de stockage connues ne sont que de 1,7 million de mètres cubes.

A l'avenir, d'autres mécanismes de régulation seront mis en œuvre à l'instar de celui concernant les viandes, actuellement à l'étude.

Augmentation du taux d'intégration des laiteries

Autre nouveauté, la mise en place d'un mécanisme visant à encourager les laiteries à acheter du lait produit localement. «Nous sommes partis du principe suivant : l'agriculture ne peut se moderniser si elle n'est pas directement liée à l'industrie agroalimentaire. Dès le début de l'année prochaine, l'approvisionnement en poudre de lait subventionnée à partir de l'ONIL se fera au prorata des quantités de lait frais acheté auprès des éleveurs.

S'il achète 10 % de sa production en lait frais, il aura droit à 10 % de poudre et ainsi de suite.» Selon Benaïssa, ce système a donné des résultats probants au Mexique qui l'utilise depuis une vingtaine d'années.

T. H.

AFIN DE LUTTER CONTRE LA CRIMINALITÉ

Des Sûretés urbaines à proximité des quartiers bidonvilles

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), M. Ali Tounsi, a procédé, hier après-midi, à l'inauguration de plusieurs Sûretés urbaines à l'est de la wilaya d'Alger. Ces nouvelles structures sont toutes implantées à proximité des bidonvilles de la banlieue algéroise.

M. Tounsi a déclaré lors de cette sortie que la construction de ces nouvelles Sûretés urbaines s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement à s'approcher du citoyen. Ces nouvelles structures en préfabriqué, dont la construction a été confiée à la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), serviront aussi à lutter contre l'extension des bidonvilles et la lutte contre la criminalité en ces lieux.

Cette mesure, prise par le gouvernement il y a quelques mois, sera généralisée au reste du pays, a précisé M. Tounsi qui a insisté sur le rôle de la police de proximité dans la lutte contre les fléaux sociaux. Le patron de la police a, par ailleurs, affirmé avoir gagné la bataille qui consiste à conquérir la confiance du citoyen algérien. Interrogé sur le contenu de sa dernière rencontre avec le chef du gouvernement, M. Ahmed Ouyahia, le premier responsable de la DGSN n'a pas souhaité faire de commentaire. Il faut noter que l'ensemble des nouvelles Sûretés urbaines a été construit à proximité des quartiers bidonvilles situés dans des cités fortement islamisées, à l'exemple de Bachdjarah et Baraki. Cette nouvelle stratégie de la police répondrait, en fait, à moyen terme, à un besoin de stopper la prolifération des quartiers bidonvilles au niveau de la capitale.

Les autres services de l'Etat seront chargés, par la suite, de procéder au relogement de toutes les familles résidant dans ces endroits qui sont devenus, avec le temps, des zones inaccessibles aux services de sécurité.

Lyès Menacer